Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
https://pace.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 11585
17 avril 2008

L'avenir du Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales («Centre Nord-Sud»)

Proposition de recommandation[1]
déposée par M. Kimmo SASI et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Le Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales, connu sous le nom de Centre Nord-Sud, est une institution unique en son genre créée par le Comité des Ministres en 1989 sous la forme d'un «accord partiel», à l'initiative de l'Assemblée parlementaire, et inauguré à Lisbonne en 1990. Ce centre fournit un cadre à la coopération Nord-Sud afin de sensibiliser le public aux questions d'interdépendance mondiale et de promouvoir les politiques de solidarité conformément aux objectifs et aux principes du Conseil de l'Europe.

L'Assemblée estime que le 20e anniversaire du Centre Nord-Sud peut fournir l'occasion de donner un nouvel élan politique au centre et de faire le bilan de ses difficultés et de ses réalisations depuis le débat de l'Assemblée sur le dernier rapport à son sujet, en 2003, en abordant également les efforts actuels qui tendent à surmonter la crise due au fait que l'Italie et la France se sont retirées de cet accord partiel. La confiance à l'égard du centre et de ses activités a certes été confirmée par l'adhésion du Monténégro, le 1er mars 2008, mais il a manifestement besoin d'un soutien politique plus conséquent et plus constant de la part des Etats membres du Conseil de l'Europe.

A ce propos, l'Assemblée rappelle que, à leur 3e Sommet, à Varsovie, en mai 2005, les chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de l'Europe ont affirmé s'engager «en faveur d'un nouveau dialogue entre l'Europe et ses régions voisines – la rive sud de la Méditerranée, le Proche-Orient et l'Asie centrale (…)» et ont reconnu «le rôle que joue le Centre Nord-Sud dans la promotion de ce dialogue et la mission qu'il accomplit en favorisant une prise de conscience européenne des questions concernant l'interculturalité et le développement».

L'Assemblée rappelle l'accord qu'elle a elle-même signé avec le Centre Nord-Sud en janvier 2005 et dans lequel elle réaffirmait son soutien aux objectifs prioritaires du centre, tout en soulignant l'importance de consolider le dialogue et la coopération entre les continents ainsi que de continuer à promouvoir le débat Nord-Sud parmi les Etats membres du Conseil de l'Europe.

L'Assemblée doit donc:

1. examiner et fixer ses objectifs prioritaires en matière de relations Nord-Sud et émettre un message concernant la manière dont le Centre Nord-Sud pourrait contribuer à promouvoir ces objectifs;

1. Renvoyée à la commission des questions économiques et du développement, pour rapport, et à la commission de la culture, de la science et de l'éducation, pour avis: Renvoi no 3451 (19e séance, 23 juin 2008).

2. recommander au Comité des Ministres de faire tout ce qui est en son pouvoir pour donner un nouvel élan politique au Centre Nord-Sud dans la perspective de la célébration du 20e anniversaire du centre, en octobre 2009.

Signé (voir au verso)

Signé[2]*:*

SASI Kimmo, Finlande, PPE/DC
AÇIKGÖZ Ruhi, Turquie, GDE
BARNETT Doris, Allemagne, SOC
BJØRNSTAD Vidar, Norvège
BRAUN Márton, Hongrie, PPE/DC
BURYKINA Natalia, Fédération de Russie, GDE
CORTAJARENA ITURRIOZ Elvira, Espagne
KIURU Krista, Finlande, SOC
LAUKKANEN Markku, Finlande, ADLE
LILLIEHÖÖK Anna, Suède
MOTA AMARAL João Bosco, Portugal, PPE/DC
PAPADOPOULOS Antigoni, Chypre
SEEBERG Gitte, Danemark
UKKOLA Tuulikki, Finlande, PPE/DC

2. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe démocrate européen
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste